

# barbas .

## Manuel utilisateur

Unilux-7 75



Ce produit ne convient pas pour le chauffage primaire



Numéro de série :

Date de production :

## © Barbas Bellfires BV

Ce document, en tout ou partie, ne peut être reproduit, enregistré sur un système d'archivage ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie et enregistrement ou autre sans la permission écrite de Barbas Bellfires BV. Ce document pourrait comporter des inexactitudes techniques ou des erreurs typographiques. Barbas Bellfires BV se réserve le droit de réviser le contenu de ce document de temps en temps.

### Informations de contact

Barbas Bellfires BV

Hallenstraat 17, 5531 AB Bladel, Pays-Bas

E-mail : [info@barbas.com](mailto:info@barbas.com)

[www.barbas.com](http://www.barbas.com)

## Table des matières

|           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| <b>1</b>  | <b>Déclaration de performances.....</b>                        | <b>5</b>  |
| <b>2</b>  | <b>À propos de ce document.....</b>                            | <b>6</b>  |
| 2.1       | Mode d'emploi de ce document.....                              | 6         |
| 2.2       | Avertissements et précautions utilisés dans ce document.....   | 6         |
| 2.3       | Documentation connexe.....                                     | 6         |
| <b>3</b>  | <b>Description.....</b>  | <b>7</b>  |
| 3.1       | Vue d'ensemble du Unilux-7 75.....                             | 7         |
| 3.2       | Utilisation prévue.....  | 9         |
| <b>4</b>  | <b>Sécurité.....</b>   | <b>10</b> |
| 4.1       | Instructions de sécurité pour l'utilisation.....               | 10        |
| 4.2       | Instructions de sécurité relatives à l'environnement.....      | 12        |
| <b>5</b>  | <b>Combustible.....</b>  | <b>13</b> |
| 5.1       | Types de combustible.....                                      | 13        |
| 5.2       | Quantité de combustible.....                                   | 13        |
| <b>6</b>  | <b>Fonctionnement.....</b>                                     | <b>14</b> |
| 6.1       | Préparation avant la première utilisation.....                 | 14        |
| 6.2       | Premier usage de l'appareil.....                               | 15        |
| 6.3       | Allumage de l'appareil.....                                    | 15        |
| 6.3.1     | Première charge et allumage.....                               | 15        |
| 6.3.2     | Recharge en combustible.....                                   | 17        |
| 6.3.3     | Commande du processus de brûlage.....                          | 18        |
| 6.3.4     | Augmentation du tirage de canalisation .....                   | 19        |
| 6.3.5     | Conseils généraux d'allumage.....                              | 20        |
| <b>7</b>  | <b>Maintenance.....</b>  | <b>21</b> |
| 7.1       | Programme de maintenance.....                                  | 21        |
| 7.2       | Retirez les cendres.....                                       | 21        |
| 7.3       | Nettoyez la vitre.....   | 21        |
| <b>8</b>  | <b>Dépannage.....</b>  | <b>22</b> |
| <b>9</b>  | <b>Informations de mise au rebut de l'appareil .....</b>       | <b>24</b> |
| <b>10</b> | <b>Données techniques.....</b>                                 | <b>25</b> |
| 10.1      | Données techniques .....                                       | 25        |
| 10.2      | Informations de produit selon le règlement (UE) 2015/1185..... | 27        |
| 10.3      | Explication des notations utilisées sur l'écran de type.....   | 28        |

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 11 Conditions de la garantie..... | 29 |
|-----------------------------------|----|

# 1 Déclaration de performances

## barbas bellfires .

Crafted to wonder

| Déclaration de conformité UE   |   |                                   |  |  |
|--|---|-----------------------------------|--|--|
| Cette déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la conformité avec les directives suivantes :<br><b>2009/125/CE Directive relative à la fixation d'exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits liés à l'énergie (directive ecodesign)</b><br>Règlement applicable : (UE) 2015/1185 |   |                                   |  |  |
| Code d'identification unique du produit type:  | Unilux-7 75   |                                   |  |  |
| Usage prévu:   | Chaudage des locaux dans les bâtiments résidentiels                                 |                                   |  |  |
| Fabrikant:   | Barbas Bellfires BV; Hallenstraat 17; 5531 AB Bladel; Pays-Bas                      |                                   |  |  |
| Système d'EVC :<br>Spécification technique harmonisée:<br>Organisme notifié:   | 3<br>EN 16510-2-2:2022<br>No. 2013  |                                   |  |  |
| Caractéristiques essentielles  |   |                                   |  |  |
| <i>Résistance mécanique et stabilité</i>   | Capacité portante   | N/A                               |  |  |
| <i>Sécurité incendie - Protection des matériaux combustibles</i>   |   |                                   |  |  |
| Bas ( $d_a$ )  | Distance minimale par rapport aux combustibles                                      | 0 cm                              |  |  |
| Sol à l'avant ( $d_f$ )  |   | 50 cm                             |  |  |
| Plafond ( $d_c$ )  |   | 50 cm                             |  |  |
| Arrière ( $d_a$ )  |   | 2.5 cm                            |  |  |
| Côté ( $d_s$ )   |   | 2.5 cm                            |  |  |
| Rayonnement latéral ( $d_l$ )  |   | 50 cm                             |  |  |
| Devant ( $d_d$ ):  |   | 150 cm                            |  |  |
| Matériau isolant   | 10 cm plaques avec $\lambda \leq 0.1 \text{ W/m.K}$                                 |                                   |  |  |
| <i>Hygiène, santé et environnement</i>   |   |                                   |  |  |
| Émissions de monoxyde de carbone (CO)  | À la puissance nominale   | À la puissance à charge partielle |  |  |
| 1204 mg/m³   |   | 2888 mg/m³                        |  |  |
| Émissions d'oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )  |   | 87 mg/m³                          |  |  |
| 87 mg/m³   |   | 286 mg/m³                         |  |  |
| Émissions de composés organiques gazeux (OCG)  |   |                                   |  |  |
| 76 mg/m³   |   |                                   |  |  |
| Émissions de particules (PM)   |   | 52 mg/m³                          |  |  |
| <i>Sécurité d'utilisation et accessibilité</i>   |   |                                   |  |  |
| Données pour l'installation sur une cheminée   |   |                                   |  |  |
| Température des fumées à la buse d'évacuation  | À la puissance nominale   | À la puissance à charge partielle |  |  |
| 356 °C   |   | 257 °C                            |  |  |
| Tirage minimal   |   | 6.7 Pa                            |  |  |
| Débit massique des fumées  | 12.7 g/s  | 8.1 g/s                           |  |  |
| Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée  | T400 G minimum  |                                   |  |  |
| <i>Économie d'énergie et isolation thermique</i>   |   |                                   |  |  |
| Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil   |   |                                   |  |  |
| À la puissance nominale  | À la puissance à charge partielle   |                                   |  |  |
| Puissance utile émise dans la pièce  | 10.7 kW   | 5 kW                              |  |  |
| Rendement  | 77.8 %  | 71.2 %                            |  |  |
| Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux  |   |                                   |  |  |
| Indice efficacité énergétique (IEE)  | 67.8 %  | --                                |  |  |
| Classe d'efficacité énergétique  | 103   | --                                |  |  |
| A  | A   | --                                |  |  |
| À la puissance nominale  | À la puissance à charge partielle   | En mode veille                    |  |  |
| Consommation d'énergie électrique  | N/A   | N/A                               |  |  |
| <i>Utilisation durable des ressources naturelles</i>   |   |                                   |  |  |
| Durabilité environnementale  | NPD   |                                   |  |  |
| Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.  |   |                                   |  |  |
| Signé pour et au nom du fabricant par :  |   |                                   |  |  |
| Danny Baijens, directeur   |  |                                   |  |  |
|  | Bladel, Pays-Bas<br>1 octobre 2025  |                                   |  |  |

## 2

## À propos de ce document

Ce document présente les informations nécessaires pour exécuter les tâches suivantes sur la Unilux-7 75 :

- Utilisez l'appareil
- Exécuter la maintenance basique

Ce document se réfère à la Unilux-7 75 étant « l'appareil ». Ce document est un élément essentiel de votre appareil. Lisez-le attentivement avant de travailler sur l'appareil. Conservez-le en lieu sûr.

Les instructions d'origine du document sont en anglais. Les versions dans d'autres langues du document sont des traductions des instructions d'origine. Il n'est pas toujours possible de fournir une illustration détaillée de chaque élément unique de l'équipement. Les illustrations dans ce document présentent une configuration typique. Les illustrations sont uniquement réservées à un usage d'instruction.

### 2.1

### Mode d'emploi de ce document

1. Familiarisez-vous avec la structure et la teneur du document.
2. Lisez en détail la section relative à la sécurité.
3. Assurez-vous de comprendre toutes les instructions.
4. Appliquez intégralement les procédures et selon la séquence indiquée.

### 2.2

### Avertissements et précautions utilisés dans ce document

#### Avertissement

Si vous ne respectez pas ces instructions, vous créez un risque de blessure grave, voire mortelle.

#### Précaution

Si vous ne respectez pas ces instructions, vous créez un risque de dégâts pour l'appareil, l'installation ou les biens.

#### Note

Une note indique un complément d'informations.

| Symbol  | Description            |
|---|------------------------|
|  | Signe visuel de danger |
|  | Signe visuel d'avis    |

### 2.3

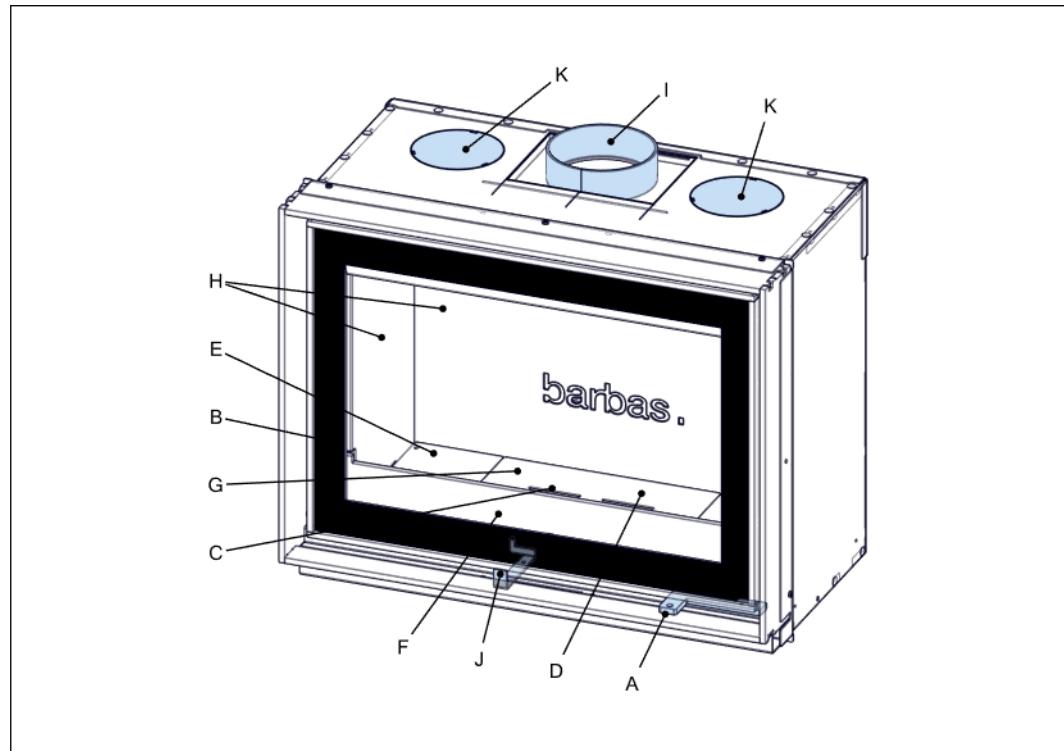
### Documentation connexe

- Manuel d'installation et de maintenance
- Manuel utilisateur

## 3 Description

### 3.1 Vue d'ensemble du Unilux-7 75

Le modèle Unilux-7 75 est disponible avec une porte à vitre blindée ou avec une porte à châssis en acier.

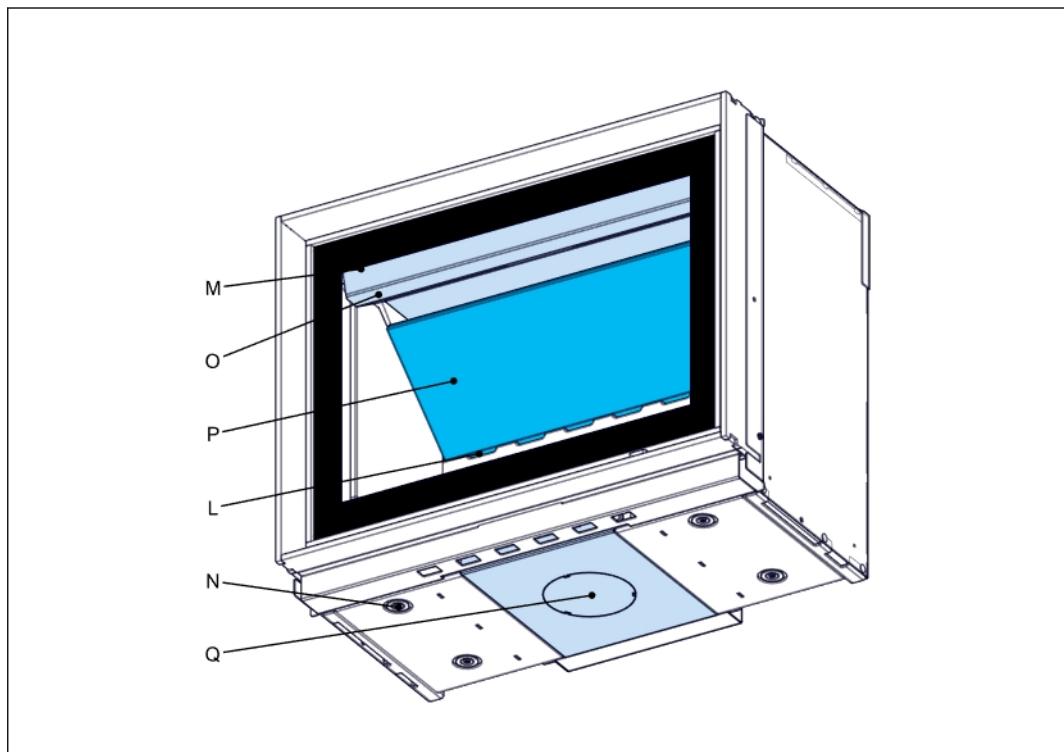


|   |                          |   |  |
|---|--------------------------|---|--|
| A | Poignée de porte         | G | Cendrier (sous la grille)                    |
| B | Vitre                    | H | Panneaux de la chambre de combustion         |
| C | Entrée d'air primaire -  | I | Connecteur de conduit supérieur <sup>1</sup> |
| D | Grille                   | J | Levier de commande                           |
| E | Plaques de fond en acier | K | Sortie d'air de convection <sup>2</sup>      |
| F | Protection de bûches     |   |  |

Figure 1. Vue supérieure du modèle Unilux-7 75 avec porte à vitre blindée

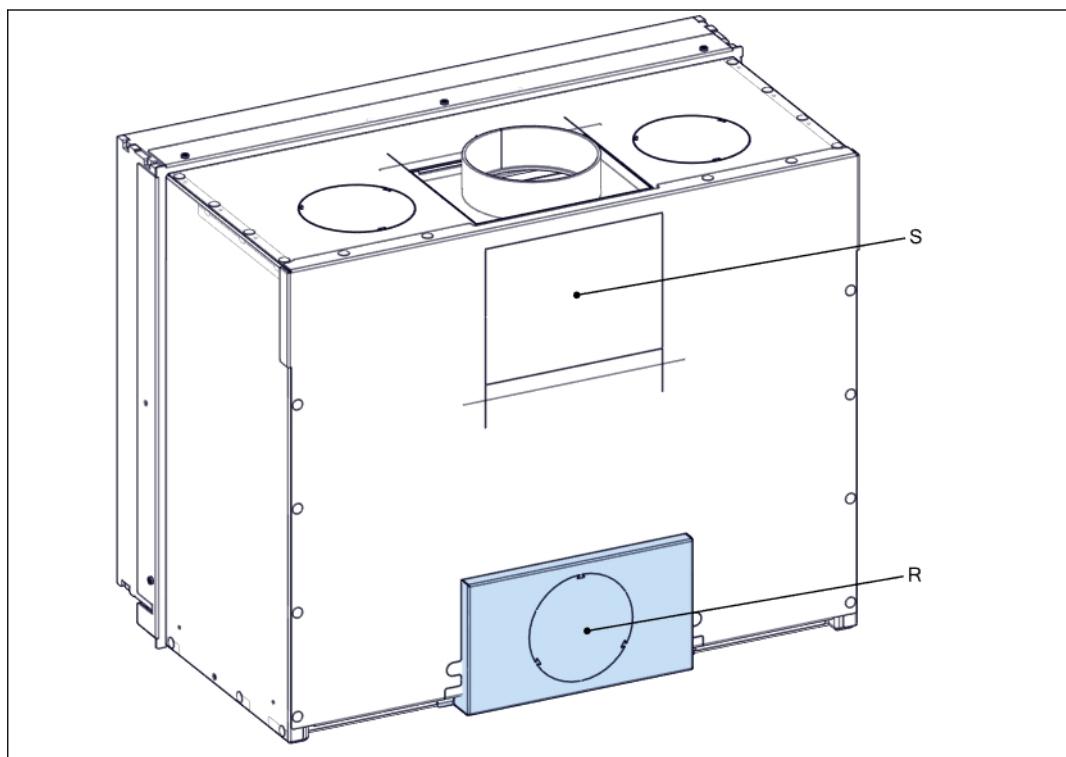
<sup>1</sup> En option, un connecteur de conduit à 45 degrés est disponible.

<sup>2</sup> Indisponible pour un appareil avec un connecteur de conduit à 45 degrés.



- |   |                          |   |                                       |
|---|--------------------------|---|---------------------------------------|
| L | Entrée d'air secondaire  | O | Déflecteur supérieur                  |
| M | Entrée de balayage d'air | P | Déflecteur inférieur                  |
| N | Pieds réglables          | Q | Connexion d'air de combustion externe |

Figure 2. Vue du bas de modèle Unilux-7 75 avec une porte blindée



*Figure 3. Vue arrière du modèle Unilux-7 75.*

3.2

## **Utilisation prévue**

L'appareil est destiné à un usage intérieur pour chauffer la pièce où il est installé. Ne l'utilisez pas à d'autres fins.

Il est interdit d'utiliser l'appareil comme un appareil de chauffage principal.

L'appareil est destiné à un usage avec des bûches ou des briquettes de bois comme combustible. N'utilisez aucun autre combustible ou déchet.

L'appareil est destiné à un usage avec la porte fermée.

L'appareil peut uniquement être utilisé à un endroit respectant ses exigences d'installation.

L'appareil est destiné à un usage intermittent et n'est pas prévu pour un usage continu.

Il est interdit de connecter l'appareil sur un canal de gaz de conduit partagé.

L'appareil est destiné au chauffage direct de la pièce. Il est interdit de connecter l'appareil à une installation de chauffage central.

## 4 Sécurité

### 4.1 Instructions de sécurité pour l'utilisation

#### Avertissement :



- Ne laissez pas l'appareil sans surveillance lorsque le combustible brûle.
- Ne placez pas d'éléments inflammables à moins de 200 cm de l'avant de l'appareil.
- N'utilisez pas de combustibles liquides.
- N'utilisez pas de combustible à lampe de type essence, de kérosène, d'essence, d'allume-feu liquide pour charbon de bois, d'alcool ou des liquides similaires pour démarrer ou rallumer un feu dans l'appareil. Assurez-vous de conserver ces liquides à l'écart de l'appareil.
- N'utilisez aucun combustible minéral (ex. : charbon, anthracite)
- N'utilisez pas l'appareil avec la porte ouverte. La fumée peut s'échapper de l'appareil. Ouvrez la porte de l'appareil uniquement brièvement pour faire le plein de combustible ou retirer les cendres.
- Assurez-vous que les enfants sont supervisés s'ils peuvent entrer en contact avec l'appareil.
- Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la pièce d'installation de l'appareil.
- N'utilisez pas l'appareil en cas de dommages visibles de la vitre.
- N'utilisez pas l'appareil en cas de dommages des joints de porte
- Assurez-vous que l'appareil est installé à correctement. Voir le manuel d'installation et de maintenance.
- Portez le gant et utilisez le crochet de commande ou un tisonnier pour ravitailler l'appareil.
- Assurez-vous que vos vêtements ne touchent pas l'appareil. Plus spécialement, les tissus synthétiques s'enflamme facile et brûlent intensément.
- L'usage simultané d'un ventilateur extracteur (ex. hotte de cuisinière) peut causer un échappement de fumée de l'appareil si sa porte est ouverte.
- N'utilisez pas l'appareil en présence de brouillard ou de brume, voire en absence de vent.
- N'apportez aucune modification à l'appareil. Toute modification invalide votre garantie.

#### Précaution :



- Assurez-vous de nettoyer votre conduit de cheminée au minimum chaque année pour éviter tout risque de brûleur de conduit de cheminée.
- N'utilisez pas de bois fraîchement coupé.
- N'utilisez pas plus de bois par charge que prescrit. Voir le chapitre [5.2](#) pour la quantité de combustible recommandée.
- Le fonctionnement avec le levier de commande complètement ouvert et une porte ouverte peut causer une fumée excessive. L'appareil ne doit pas fonctionner avec le levier de commande complètement ouvert ou une porte ouverte sauf si le manuel utilisateur l'indique.
- Ne brûlez pas de déchets dans l'appareil.
- Ne préparez pas d'aliments dans l'appareil. Vous risquez d'endommager votre appareil et le conduit de cheminée.



Note :

- Faites inspecter et nettoyer l'appareil, le conduit de cheminée et l'alimentation en air de combustion externe par un revendeur Barbas au minimum chaque année.
- N'utilisez pas l'appareil en continu. L'usage prévu est celui d'un appareil intermittent.

## 4.2

### Instructions de sécurité relatives à l'environnement

- Mettez les matériaux d'emballage au rebut dans le respect de l'environnement.
- Mettez la vitrocéramique thermorésistante au rebut comme un déchet ménager.  
Ne mettez pas la vitrocéramique thermorésistante au rebut dans le conteneur de recyclage du verre.
- Mettez au rebut un appareil devenu obsolète selon les instructions des autorités ou de l'installateur.
- Respectez la réglementation locale.

## 5 Combustible

### 5.1 Types de combustible

Avertissement :



N'utilisez pas de charbon, anthracite, briquettes de charbon, combustible liquide ou combustible en gel. L'appareil n'est pas conçu pour ces combustibles. L'usage de ces combustibles est dangereux et peut entraîner des blessures et des dégâts sérieux pour l'appareil.

Les combustibles suivants sont adaptés :

- Bois dur (ex. : bouleau, hêtre, chêne, frêne).
- Bois tendre (ex. : épicéa, pin, peuplier).
- Briquettes de bois sans lien.

Avant l'usage, le bois doit sécher au minimum 2 ans juste après sa coupe. Le bois séché au four doit sécher six mois de plus. Les bûches de bois séché doivent présenter une teneur en humidité de 10 à 20 %.

Les combustibles suivants sont inadaptés :

- Bois peint.
- Bois imprégné.
- MDF, aggloméré.
- Tout type de déchet combustible.
- Bûches de bois comprimé imprégnées de paraffine
- Bois fraîchement coupé
- Charbon, anthracite et autres combustibles bitumineux
- Lignite , tourbe

L'usage de combustibles inadaptés entraîne une fumée excessive, un noircissement de la vitre et des dépôts combustibles dans le conduit de cheminée et risque d'endommager l'appareil.

### 5.2 Quantité de combustible

Chargez l'appareil avec la quantité de combustible indiquée à la suite. Placez la charge en une seule couche sur le sol de la chambre de combustion. Pour la quantité de combustible de la première charge, voir le chapitre [6.3.1](#).

Table 1 : Quantité recommandée de combustible

|          | Bûches de bois           | Briquettes de bois     |
|----------|--------------------------|------------------------|
| Quantité | 2 pièces                 | 2 pièces               |
| Poids    | Environ 1,2 kg par pièce | Environ 1 kg par pièce |
| Longueur | Environ 30 cm            | Environ 30 cm          |

La quantité listée ci-dessus brûle environ 45 minutes. Ce temps peut être différent selon le tirage du conduit de cheminée et la position du clapet d'air de combustion.

La quantité de combustible spécifiée ici ne devrait pas être dépassée car une surcharge risque d'entraîner une fumée excessive.

## 6 Fonctionnement

### 6.1

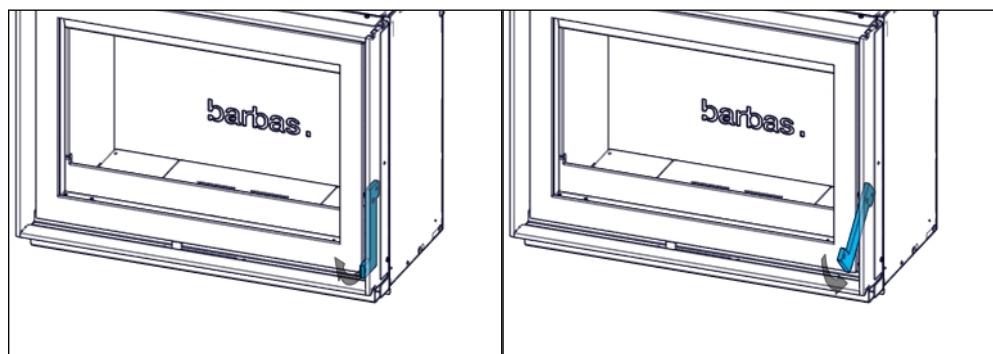
#### Préparation avant la première utilisation

Signalez tout défaut immédiatement à votre revendeur.

1. Assurez-vous que l'appareil n'est pas endommagé.
2. Assurez-vous que la plaque céramique et les déflecteurs sont correctement positionnés.
3. Assurez-vous que la vitre n'est pas endommagée.
4. Assurez-vous que la porte s'ouvre et se ferme complètement en actionnant la poignée de porte.

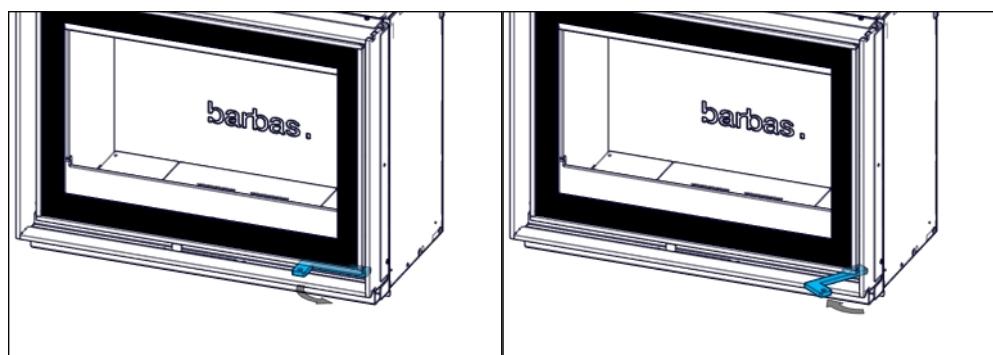
##### Porte à châssis en acier

Tournez la poignée en avant pour ouvrir la porte. Tournez la poignée vers le bas pour fermer la porte.



##### Porte à vitre blindée

Tournez la poignée en avant pour ouvrir la porte. Tournez la poignée en arrière pour fermer la porte.



5. Retirez documents et composants de la chambre de combustion.
6. Assurez-vous que le levier de commande bouge facilement.
7. Assurez-vous que le cendrier est vide.
8. Assurez-vous que le matériau d'emballage, les autocollants, etc. ont été éloignés de l'appareil après l'installation.

## 6.2

### Premier usage de l'appareil

**Précaution :**



Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la pièce d'installation de l'appareil.



**Note :**

L'appareil bénéficie d'un revêtement thermorésistant. Pour la première utilisation de l'appareil, le revêtement peut occasionner une odeur déplaisante mais inoffensive.

Après les quelques premiers usages de l'appareil, un léger dépôt se produit à l'intérieur de la vitre, du fait du séchage de la peinture. Vous pouvez le retirer avec un détergent pour verre ou un détergent de cuisinière céramique.

## 6.3

### Allumage de l'appareil

#### 6.3.1

#### Première charge et allumage

Au début, l'appareil et le conduit de cheminée sont froids. Il est important que l'appareil et le conduit de cheminée atteignent une température garantissant un bon fonctionnement de l'appareil. Une température trop basse entraîne une combustion incomplète et un mauvais tirage du conduit de cheminée. Pour l'éviter, procédez comme suit :

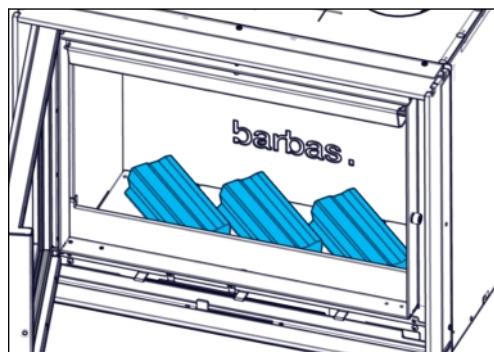
**Avertissement :**



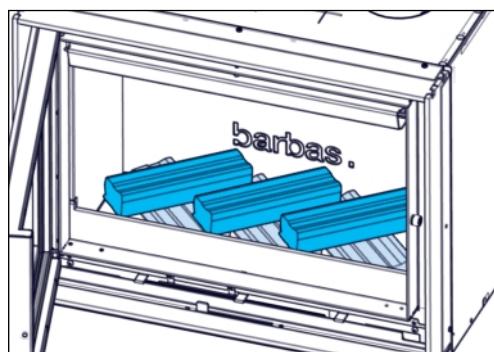
N'utilisez pas l'appareil en présence de brouillard ou de brume, voire en absence de vent.

1. Positionnez le levier de commande à l'extrême droite.
2. Le cas échéant, ouvrez le clapet de ligne d'alimentation en air de combustion externe.
3. Le cas échéant, ouvrez complètement le clapet du conduit de cheminée.
4. Ouvrez la porte de l'appareil.

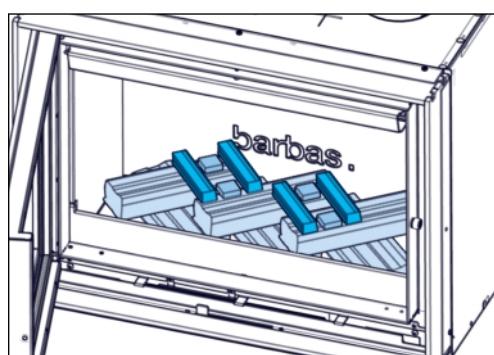
5. Placez au minimum 3 bûches en diagonale sur le sol de la chambre de combustion.



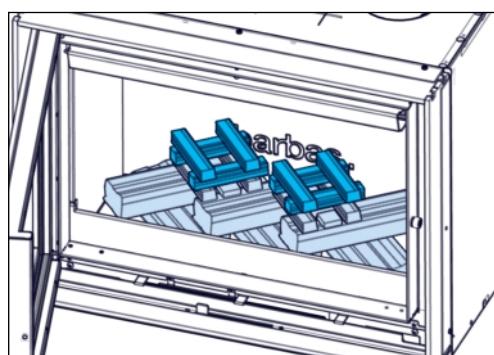
6. Placez au moins 3 bûches de bois transversalement sur la première couche de bûches de bois.



7. Placez du bois d'allumage et 2 à 4 cubes allume-feu par-dessus les bûches de bois.



8. Placez du bois d'allumage par-dessus les cubes d'allume-feu.



9. Allumez les cubes d'allume-feu avec un briquet ou une allumette.

10. Fermez la porte de l'appareil.

Après environ 20 minutes, les bûches de bois brûlent. Selon la qualité du conduit de cheminée, les bûches de bois brûlent pendant environ 1 à 1,5 heure. N'ouvrez pas la porte de l'appareil tant que les dernières flammes n'ont pas pratiquement disparu.

### 6.3.2 Recharge en combustible

#### Précaution :



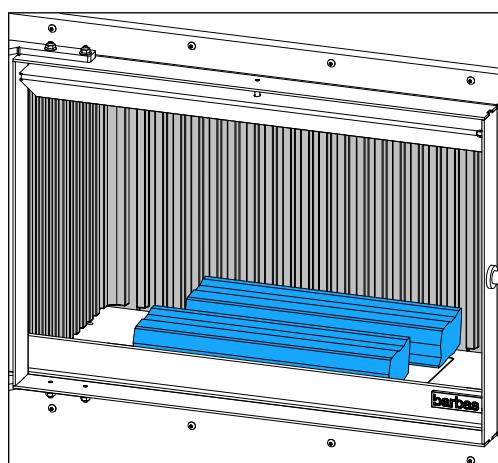
Si le logement de brûleur ne contient pas suffisamment de matériau combustible pour allumer une nouvelle charge de combustible, des émissions de fumée excessives sont possibles. Le ravitaillement doit se produire sur une quantité suffisante de cendres et de braises rougeoyantes pour s'assurer que la nouvelle charge de combustible va s'embraser pendant une période raisonnable. Si les braises manquent sur le logement de brûleur, ajoutez suffisamment de bois d'allumage pour éviter une fumée excessive.



#### Note :

La procédure suivante est une description générale. Le meilleur moment de recharge dépend du tirage du conduit de cheminée. Un tirage du conduit de cheminée élevé exige une recharge lorsque les flammes ont complètement disparu. Si le tirage du conduit de cheminée est faible, la recharge doit intervenir alors que des flammes persistent.

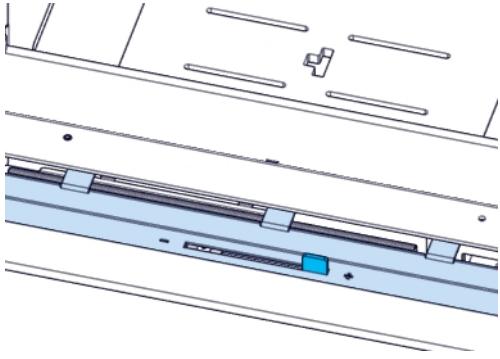
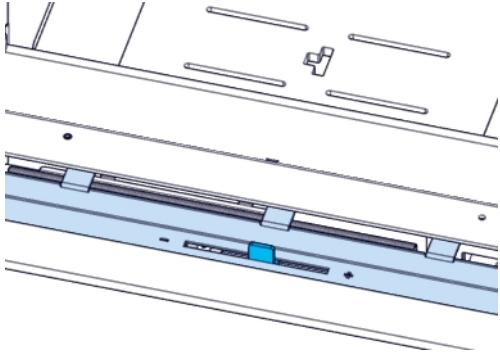
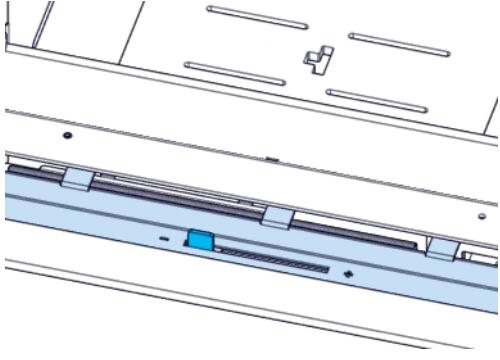
1. Attendez que les dernières flammes aient presque disparu.
2. Positionnez le levier de commande à l'extrême droite.
3. Ouvrez la porte.
4. Rechargez l'appareil avec 3 bûches de bois placées à plat sur le sol de la chambre de combustion. Employez la quantité recommandée de combustible. Voir le chapitre [5.2](#).



5. Fermez la porte.
6. Après l'allumage du combustible, positionnez le levier de commande à gauche pour obtenir un brûlage tranquille du brûleur.

**6.3.3****Commande du processus de brûlage**

Commandez le processus de brûlage avec le levier de commande. Ce levier commande la quantité d'air de combustion primaire ainsi que les quantités d'air de combustion secondaire et de balayage d'air.

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Levier de commande à l'extrême droite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entrée d'air primaire ouverte au maximum</li> <li>entrée d'air secondaire ouverte au maximum</li> <li>entrée de balayage d'air ouverte au maximum</li> </ul> |    |
| <p><b>Levier de commande au centre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entrée d'air primaire fermée</li> <li>entrée d'air secondaire ouverte au maximum</li> <li>entrée de balayage d'air ouverte au maximum</li> </ul>                      |   |
| <p><b>Levier de commande à l'extrême gauche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entrée d'air primaire fermée</li> <li>entrée d'air secondaire fermée</li> <li>entrée de balayage d'air fermée</li> </ul>                                     |  |

**Avertissement :**

Le réglage du levier de commande à l'extrême gauche (toutes les entrées d'air fermées), si le combustible brûle, entraîne des émissions excessives de gaz dangereux (ex. : monoxyde de carbone) et des dépôts de suie sur la vitre de la porte ainsi que dans le conduit de cheminée. Ne fermez jamais les entrées d'air si le combustible brûle. Maintenez systématiquement les entrées d'air secondaire et de balayage d'air ouvertes en réglant le levier de commande entre les positions centrale et extrême gauche.

**Précaution :**



L'allumage continu avec une entrée d'air primaire complètement ouverte (levier de commande à l'extrême droite) entraîne un brûleur rougi à blanc qui risque d'endommager l'appareil. Utilisez l'air primaire uniquement durant la première charge de combustible et pour l'allumage d'une nouvelle charge.

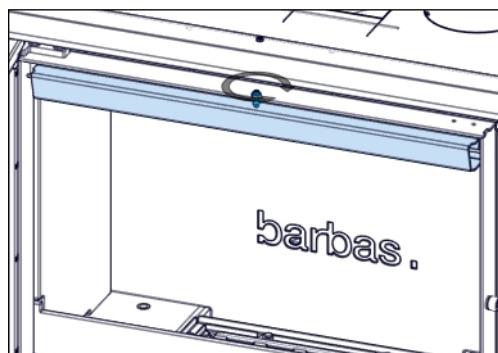
## 6.3.4 Augmentation du tirage de canalisation



**Avertissement :** Procédez comme suit après avoir vérifié que l'appareil a refroidi et qu'il n'y a plus de braises rougeoyantes.

Un tirage de canalisation faible est le produit d'une résistance excessive au débit. De là un débit insuffisant du gaz de conduit dans le conduit de cheminée. Procédez comme suit pour réduire la résistance au débit

1. Desserrez l'écrou au-dessus de l'écran thermique avec une clé hex de 3 et une clé à fourche de 10 mm. Desserrez la vis à douille. Assurez-vous que l'écrou reste fixé à la vis creuse.



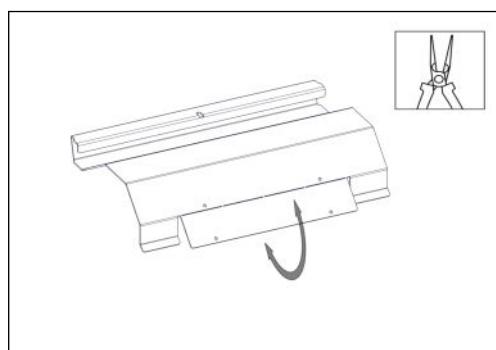
2. Poussez vers le haut (1) l'avant de l'écran thermique et tirez-le en avant (2) puis abaissez-le en position verticale (3).



3. Retirez le déflecteur supérieur de l'appareil.



4. Retirez la bande prédécoupée du déflecteur avec des pinces.



5. Exécutez les étapes 1 à 3 en ordre inverse pour remettre le déflecteur supérieur dans l'appareil.

### 6.3.5 Conseils généraux d'allumage

- L'appareil fonctionne mieux s'il a préchauffé comme indiqué en section [6.3.1](#). Un préchauffage insuffisant entraîne un tirage du conduit de cheminée faible, des dépôts noirs sur la vitre et une combustion incomplète. Une bonne combustion est identifiable par des flammes orange vif, une fumée invisible et une absence de dépôts de suie sur le verre. Utilisez le levier de commande afin d'obtenir une bonne combustion. Voir la section [5.1](#) pour des conseils sur la qualité du combustible requise.
- Assurez-vous que la porte de l'appareil est fermée pendant l'usage. Ouvrez la porte uniquement pour l'allumage et le ravitaillement.
- Ne retirez pas toutes les cendres. Un tapis de cendres dans la chambre de combustion forme une couche thermoisolante, facilitant le brûlage du combustible.
- Ne positionnez pas le levier de commande à l'extrême gauche (toutes les entrées d'air de combustion fermées) lorsque l'appareil est utilisé. Un développement grave de fumée, une formation de dépôt et un risque accru d'incendie de conduit de cheminée sont possibles.
- Après la première charge, ne surchargez pas l'appareil avec du combustible. Voir la section [5.2](#) pour la quantité recommandée de combustible. Un excès de combustible entraîne une combustion incomplète, la formation de suie et un risque d'incendie de conduit de cheminée.
- Lorsque l'appareil n'est pas en usage et a complètement refroidi, placez le levier de commande à l'extrême gauche pour fermer l'alimentation en air de combustion.

## 7 Maintenance

### 7.1 Programme de maintenance

Précaution :



Nettoyez la vitre sale. Si la vitre sale n'est pas nettoyée, elle peut se ternir en permanence.

| Tâche                              | Fréquence                              | Procédure                                       |
|------------------------------------|--|---|
| Retirez les cendres                | Si nécessaire                          | Voir la section <a href="#">7.2</a>             |
| Nettoyer la vitre                  | Si nécessaire                          | Voir la section <a href="#">7.3</a>             |
| Maintenance par votre installateur | Annuel                                 | Voir votre revendeur                            |
| Ramoneur de conduit de cheminée    | Annuel (ou plus souvent si nécessaire) | Voir le manuel d'installation et de maintenance |
| Inspection d'appareil              | Annuel                                 | Voir le manuel d'installation et de maintenance |

### 7.2 Retirez les cendres

1. Assurez-vous que l'appareil a refroidi et qu'il n'y a plus de braises rougeoyantes.
2. Retirez les cendres avec une petite pelle.
3. Levez la grille avec le crochet de commande et retirez la grille.
4. Retirez les cendres et videz-les.
5. Assurez-vous qu'il ne reste plus de cendres dans l'espace sous le cendrier. Retirez ces cendres, si nécessaire.
6. Remettez le cendrier dans l'appareil.
7. Remettez la grille dans l'appareil.

### 7.3 Nettoyez la vitre

1. Assurez-vous que l'appareil a refroidi et qu'il n'y a plus de braises rougeoyantes dans la chambre de combustion.
2. Pour éviter tout tourbillon de cendres durant le nettoyage, retirez les cendres de l'appareil.
3. Nettoyez la vitre avec une éponge, un chiffon doux ou du papier. Utilisez le détergent pour verre ou le détergent de cuisinière céramique.
4. Assurez-vous que la vitre est sèche. Les gouttelettes d'eau peuvent laisser des traces sur la vitre.



Note :

Une vitre endommagée ou cassée doit être remplacée avant de réutiliser l'appareil.

**8****Dépannage****Table 2 : Dépannage**

| <b>Problème</b>   | <b>Cause possible</b>  | <b>Solution possible</b>  |
|---|--|---|
| Incendie de conduit de cheminée (reconnaissable par un son rugissement dans le conduit de cheminée) | Allumage des dépôts de suie et du goudron dans le conduit de cheminée. | <ul style="list-style-type: none"> <li>Positionnez le levier de commande à l'extrême gauche.</li> <li>Appelez les services d'urgence. (112)</li> <li>Éteignez l'incendie dans l'appareil avec du sable.</li> </ul> <p><b>Avertissement :</b></p>  <p>N'utilisez jamais d'eau pour éteindre l'incendie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ventilez la maison.</li> </ul> <p>Une fois l'incendie du conduit de cheminée éteint, balayez le conduit de cheminée et recherchez les dommages.</p> <p>Faites ramoner le conduit de cheminée au minimum une fois par an par un ramoneur agréé.</p> |
| Les bûches de bois ne s'allument pas  | La teneur en humidité des bûches de bois est trop élevée               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisez des bûches de bois séché présentant une teneur en humidité de 10 à 20 %.</li> <li>Utilisez des briquettes de bois.</li> </ul>   |
|   | La chambre de combustion n'est pas suffisamment chaude                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exécutez la procédure d'allumage recommandée. Voir le chapitre <a href="#">6.3.1</a>.</li> <li>Employez la quantité recommandée de combustible. Voir le chapitre <a href="#">5.2</a>.</li> </ul>   |
| Les bûches de bois brûlent trop vite  | Entrée d'air primaire ouverte.   | Fermez l'alimentation en air primaire. Ajustez la quantité d'air secondaire et de balayage d'air avec le levier de commande. Voir le chapitre <a href="#">6.3.3</a> .   |
|   | Le tirage du conduit de cheminée est trop élevé                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduisez la quantité d'air secondaire et de balayage d'air avec le levier de commande. Voir le chapitre <a href="#">6.3.3</a></li> <li>Contactez votre installateur.</li> </ul>  |
| La température de la pièce n'augmente pas suffisamment  | La quantité de combustible est insuffisante                            | Employez la quantité recommandée de combustible. Voir le chapitre <a href="#">5.2</a> .   |
|   | Le tirage du conduit de cheminée est trop élevé                        | Contactez votre installateur.   |

| Problème   | Cause possible   | Solution possible  |
|--|--|--|
| Une fumée excessive s'échappe à l'ouverture de la porte de la chambre de combustion      | Le tirage du conduit de cheminée est trop faible                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>Exécutez la procédure d'allumage recommandée. Voir le chapitre <a href="#">6.3.1</a>.</li><li>Retirez la bande pré découpée du déflecteur supérieur. Voir le chapitre <a href="#">6.3.4</a>.</li><li>Contactez votre installateur.</li></ul>   |
| La vitre noircit   | La chambre de combustion n'est pas suffisamment chaude                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>Employez la quantité recommandée de combustible. Voir le chapitre <a href="#">5.2</a>.</li><li>Augmentez la quantité d'air secondaire avec le levier de commande. Voir le chapitre <a href="#">6.3.3</a>.</li><li>Placez les bûches de bois en diagonale sur la largeur maximum possible du sol de la chambre de combustion.</li></ul> |
|  | La teneur en humidité des bûches de bois est trop élevée                               | <ul style="list-style-type: none"><li>Utilisez des bûches de bois séché présentant une teneur en humidité de 10 à 20 %.</li><li>Utilisez des briquettes de bois.</li></ul>   |
|  | Le joint autour de la porte est endommagé  | Contactez votre revendeur.   |
| De l'air froid s'échappe de l'avant de l'appareil lorsque ce dernier n'est pas en usage. | Le clapet de ligne d'alimentation en air de combustion externe est ouvert ou manquant. | Fermez le clapet de ligne d'alimentation en air de combustion externe.   |
|  | La sous-pression dans la pièce d'installation est trop élevée                          | Réduisez la sous-pression, par exemple en ouvrant l'ouverture de ventilation dans la pièce d'installation.   |

**9****Informations de mise au rebut de l'appareil**

- Mettez au rebut un appareil devenu obsolète selon les instructions des autorités ou de l'installateur.
- Les informations de cette section sont purement informatives. Respectez systématiquement la législation nationale et locale relative au recyclage et à la mise au rebut de l'appareil ou de ses pièces.
- Avant le démontage et la mise au rebut de l'appareil, retirez les cendres et le combustible non-consommé de l'appareil. Mettez les cendres au rebut comme des déchets résiduels. Ne mettez pas les cendres au rebut comme des déchets organiques.

| Composant d'appareil                               | Matériau                            | Démontage  | Recyclage / Mise au rebut   |
|--|-------------------------------------|--|---|
| Chambre de combustion (parois et déflecteur)       | Béton                               | Voir le manuel d'installation  | Mise au rebut comme des déchets résiduels. Le recyclage est impossible.                         |
| Chambre de combustion (grille, fond et déflecteur) | Acier                               | Voir le manuel d'installation  | Mise au rebut comme déchets métalliques   |
| Chambre de combustion (déflecteur)                 | Écran thermique                     | Voir le manuel d'installation  | Mise au rebut comme déchets métalliques   |
| Vitre  | Vitrocéramique                      | Retirez le porte-vitre avec des outils adaptés. Retirez les joints et le cordon de la vitre. | Mise au rebut comme des déchets résiduels ou céramiques. Ne mettez pas au rebut comme du verre. |
| Bloc d'appareil                                    | Acier                               | Assurez-vous de retirer tous les composants autres que ceux en métal                         | Mise au rebut comme déchets métalliques   |
| Cendrier   | Acier                               | Retirez de l'appareil  | Mise au rebut comme déchets métalliques   |
| Joints   | Plaques ou cordon en fibre de verre | Retirez de l'appareil et des composants  | Mise au rebut comme de la fibre de verre (déchets inflammables)                                 |

## 10      Données techniques

### 10.1    Données techniques

|  |  |  |
|--|--|--|
| Nom  | Barbas   |  |
| Modèle   | Unilux-7 75  |  |
| Numéro d'inscription EPREL                               | 447165   |  |
| Testé selon  | EN16510-2-2  |  |
| Indice d'efficacité énergétique                          | 103  |  |
| Classe d'efficience énergétique                          | A  |  |
| Combustible  | Bûches de bois, briquettes de bois   |  |
| Fonction de chauffage indirect                           | Non  |  |
| Pièce hermétique   | Non (type B/BE)  |  |
| Efficience saisonnière                                   | 68 %   |  |
|  | <b>À puissance thermique nominale</b>  | <b>À puissance thermique partielle</b> |
| Charge de combustible                                    | 2,3 kg   | 1,2 kg                                 |
| Puissance thermique (nette)                              | 10,7 kW  | 5,0 kW                                 |
| Rendement utile  | 77,8 %   | 71,2 %                                 |
| <b>Émissions (à 13 % O<sub>2</sub>, 273 K, 1013 hPa)</b> |  |  |
| • monoxyde de carbone (CO)                               | 1204 mg/Nm <sup>3</sup>  | 2888 mg/Nm <sup>3</sup>                |
| • particules (PM)  | 38 mg/Nm <sup>3</sup>  | 52 mg/Nm <sup>3</sup>                  |
| • composés organiques gazeux (COG)                       | 76 mg/Nm <sup>3</sup>  | 286 mg/Nm <sup>3</sup>                 |
| • oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )                      | 87 mg/Nm <sup>3</sup>  | 87 mg/Nm <sup>3</sup>                  |
| Débit massique de gaz de conduit                         | 12,7 g/s   | 8,1 g/s                                |
| Température de sortie de gaz de conduit                  | 356 °C   | 257 °C                                 |
| Température de gaz de conduit                            | 297 °C   | 214 °C                                 |
| Tirage de conduit de cheminée minimum                    | 12 Pa  | 6 Pa                                   |
| Classe de température minimum du conduit de cheminée     | T 400  |  |
| Connexion de gaz de conduit                              | Diamètre intérieur 157 mm, adapté à un tuyau d'un diamètre extérieur de 150 mm |  |
| Connexion d'air de combustion externe                    | 125 mm   |  |
| Poids  | 107 kg   |  |
| Distance minimum avec les matériaux inflammables         | Voir le manuel d'installation et de maintenance                                |  |
| <b>Matériaux employés</b>                                |  |  |

|  |   |
|--|---|
| • Panneaux latéraux et arrière de chambre de combustion  | Céramique thermorésistante 1600 kg/m <sup>3</sup> / Vermiculite 750 kg/m <sup>3</sup> *)                                  |
| • Grille et sol de combustion  | Acier   |
| • Déflecteur inférieur   | Céramique thermorésistante 2000 kg/m <sup>3</sup> / Vermiculite 750 kg/m <sup>3</sup> *)                                  |
| • Déflecteur supérieur   | Acier   |
| • Vitre avant  | Vitrocéramique thermorésistante   |
| Les précautions spécifiques à mettre en œuvre pour l'assemblage, l'installation ou la maintenance du dispositif de chauffage décentralisé sont listées dans les documents joints : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel d'installation et de maintenance</li> <li>• Manuel utilisateur</li> </ul> |
| Capacité maximum de support de conduit de cheminée   | 120 kg **)  |

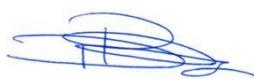
| <b>Informations complémentaires pour obtenir des résultats d'essai pertinents pour la surveillance du marché</b> |                        |
|--|------------------------|
| Masse du logement de brûleur basique   | 120 g                  |
| Critère de fin de cycle d'essai  | 5 vol% CO <sub>2</sub> |

\*) Selon le choix au moment de l'achat.

\*\*) si le poids du conduit de cheminée, en tout ou partie, soutenu par l'appareil dépasse l'indication, le conduit de cheminée doit être soutenu par un support mural.

## 10.2

## Informations de produit selon le règlement (UE) 2015/1185

| Référence(s) du modèle   | Unilux-7 75  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
|--|--|--|---|---|---------------------|-----------------|--|-----|---|-----------------|--|--|--|--|
| Modèles équivalents  | N.A.   |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Fonction de chauffage indirect   | Non  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Puissance thermique directe:   | 10.7 kW  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Puissance thermique indirecte  | - kW   |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Combustible  | Combustible de référence (un seul)                                   | Autre(s) combustible(s) admissible(s): | Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*) [mg/Nm³ (13 % O₂)] |   |                     |                 | Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (**) [mg/Nm³ (13 % O₂)] |     |   |                 |  |  |  |  |
|  |  |  | P   | COG   | CO                  | NO <sub>x</sub> | P  | COG | CO  | NO <sub>x</sub> |  |  |  |  |
| Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %   | oui  | non                                    | 38  | 76  | 1204                | 87              | 52   | 286 | 2888  | 87              |  |  |  |  |
| Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Autre biomasse ligneuse  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Biomasse non ligneuse  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Anthracite et charbon maigre   | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Coke de houille  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Semi-coke  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Charbon bitumeux   | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Briquettes de lignite  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Briquettes de tourbe   | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles   | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Autre combustible fossile  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Briquette constituée d'un mélange de biomasse et de combustible fossile  | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Autre mélange de biomasse et de combustible solide   | non  | non                                    |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| <b>Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement</b>                         |  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Efficacité énergétique saisonnière η <sub>s</sub> [%]  | 68   |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Indice d'efficacité énergétique (IEE)  | 103  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Caractéristique  | Symbol   | Valeur                                 | Unité   | Caractéristique   | Symbol              | Valeur          | Unité  |     |   |                 |  |  |  |  |
| <b>Puissance thermique</b>   |  |  |   |   |                     |                 |  |     | <b>Rendement utile (PCI brut)</b>   |                 |  |  |  |  |
| Puissance thermique nominale   | P <sub>nom</sub>   | 10.7                                   | kW  | Rendement utile à la puissance thermique nominale   | η <sub>th,nom</sub> | 77.8            | %  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Puissance thermique minimale (indicative)  | P <sub>min</sub>   | 5.0                                    | kW  | Rendement utile à la puissance minimale (indicatif)   | η <sub>th,min</sub> | 71.2            | %  |     |   |                 |  |  |  |  |
| <b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>   |  |  |   |   |                     |                 |  |     | <b>Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)</b> |                 |  |  |  |  |
| A la puissance thermique nominale  | el <sub>max</sub>  | N.A.                                   | kW  | contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce |                     |                 |  |     | oui   |                 |  |  |  |  |
| A la puissance thermique minimale  | el <sub>min</sub>  | N.A.                                   | kW  | contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce   |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
| En mode veille   | el <sub>SB</sub>   | N.A.                                   | kW  | contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique                              |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
| <b>Puissance requise par la veilleuse permanente</b>   |  |  |   |   |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
| Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)  | P <sub>pilot</sub>   | N.A.                                   | kW  | contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier                 |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
|  |  |  |   | contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire               |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
| <b>Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)</b>  |  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
|  |  |  |   | contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence                            |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
|  |  |  |   | contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte                     |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
|  |  |  |   | contrôle à distance   |                     |                 |  |     | non   |                 |  |  |  |  |
| Coordonnées de contact   | Barbas Bellfires BV<br>Hallenstraat 17<br>5531 AB BLADEL<br>Pays-Bas |  |   |   | www.barbas.com      |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| (*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NO <sub>x</sub> = oxydes d'azote |  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| (**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.                                    |  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Signé pour le fabricant et son nom par:<br>Danny Baijens, directeur  |  |  |   |   |                     |                 |  |     |   |                 |  |  |  |  |
| Bladel; 30 septembre 2025  |  |  |   |   |                     |                 |  |     |                         |                 |  |  |  |  |

**10.3****Explication des notations utilisées sur l'écran de type**

| <b>Notation</b>   | <b>Description</b>  |
|---|---|
| $m_{\text{chim}}$   | Le poids maximum du conduit de cheminée que l'appareil peut soutenir                                  |
| $d_B$   | Les distances minimum sous le fond au matériau combustible  |
| $d_F$   | Les distances minimum de l'avant au matériau combustible dans la zone de rayonnement avant inférieure |
| $d_C$   | Les distances minimum du haut au matériau combustible   |
| $d_R$   | Les distances minimum de l'arrière au matériau combustible  |
| $d_S$   | Les distances minimum des côtés au matériau combustible   |
| $d_L$   | Les distances minimum de l'avant au matériau combustible dans la zone de rayonnement avant latérale   |
| $d_P$   | Les distances minimum de l'avant au matériau combustible  |
| $\text{CO}_{\text{nom}}$  | Émissions de monoxyde de carbone à puissance thermique nominale                                       |
| $\text{NO}_{x\text{nom}}$   | Émissions d'oxyde d'azote à puissance thermique nominale  |
| $\text{OGC}_{\text{nom}}$   | Émissions d'hydrocarbures à puissance thermique nominale  |
| $\text{PM}_{\text{nom}}$  | Émissions de particules à puissance thermique nominale  |
| $\text{CO}_{\text{part}}$   | Émissions de monoxyde de carbone à puissance thermique partielle                                      |
| $\text{NO}_{x\text{part}}$  | Émissions d'oxyde d'azote à puissance thermique partielle   |
| $\text{OGC}_{\text{part}}$  | Émissions d'hydrocarbures à puissance thermique partielle   |
| $\text{PM}_{\text{part}}$   | Émissions de particules à puissance partielle   |
| $T_{\text{snom}}$   | Température de sortie de gaz de conduit à puissance thermique nominale                                |
| $p_{\text{nom}}$  | Tirage de conduit de cheminée à puissance thermique nominale  |
| $\Phi_{f,g \text{ nom}}$  | Débit massique de gaz de conduit à puissance thermique nominale                                       |
| $T_{\text{spart}}$  | Température de sortie de gaz de conduit à puissance thermique partielle                               |
| $p_{\text{part}}$   | Tirage de conduit de cheminée à puissance thermique partielle   |
| $\Phi_{f,g \text{ part}}$   | Débit massique de gaz de conduit à puissance thermique partielle                                      |
| $T_{\text{class}}$  | Désignation de température de conduit de cheminée   |
| $P_{\text{nom}}$  | Puissance thermique nominale  |
| $\eta_{\text{nom}}$   | Rendement d'appareil à puissance thermique nominale   |
| $P_{\text{part}}$   | Puissance thermique partielle   |
| $\eta_{\text{part}}$  | Rendement d'appareil à puissance thermique partielle  |
| $\eta_s$  | Rendement de chauffage d'espace saisonnier d'appareil à puissance thermique nominale                  |
| EEI   | Indice d'efficacité énergétique   |
| $E_{\text{class}}$  | Classe d'efficacité énergétique   |
| INT   | L'appareil est compatible avec un fonctionnement intermittent   |
| CM  | Appareil étanche avec porte à fermeture et verrouillage manuels                                       |
| B   | Appareil non-étanche  |
|  | Vous devez lire et respecter les instructions de fonctionnement de l'utilisateur                      |

## 11

## Conditions de la garantie

Pour une demande sous garantie, il est important d'enregistrer l'appareil Barbas après son achat via le site [www.barbas.com](http://www.barbas.com).

### Conditions de la garantie Barbas

Barbas B.V. garantit la qualité des appareils Barbas fournis et celle des matériaux employés. Tous les appareils Barbas ont été développés et fabriqués selon les normes les plus exigeantes de qualité. Si, en dépit de tout, l'appareil Barbas que vous avez acheté présente un quelconque défaut, Barbas B.V. vous offre la garantie de fabricant suivante.

#### Article 1 : Garantie

1. Si Barbas B.V. détermine que l'appareil Barbas que vous avez acheté est défectueux en résultante d'un défaut de fabrication ou matériel, Barbas B.V. garantit la réparation ou le remplacement de l'appareil à titre gratuit, sans aucun frais de pièces de rechange ou de main-d'œuvre.
2. La réparation ou le remplacement de l'appareil Barbas est entrepris par Barbas B.V. ou le revendeur Barbas, à la discrétion de Barbas B.V.
3. Cette garantie s'ajoute à la garantie nationale légale existante des revendeurs Barbas dealers et de Barbas B.V. dans le pays d'achat et n'est pas destinée à limiter vos droits et préférences sur le fondement des dispositions juridiques en vigueur.

#### Article 2 : Conditions de la garantie

1. Si vous souhaitez émettre une réclamation au titre de la garantie, veuillez contacter votre revendeur Barbas.
2. Les réclamations doivent être signalées aussi vite que possible après leur manifestation.
3. Les réclamations sont acceptées uniquement si elles sont communiquées au revendeur Barbas conjointement avec le numéro de série de l'appareil Barbas mentionné dans les documents joints.
4. En outre, l'original du reçu (facture, reçu ou reçu d'espèces) indiquant la date d'achat doit aussi être soumis.
5. Les réparations et remplacements durant la période de garantie ne donnent aucunement droit à une extension de la période de garantie. Après une réparation ou un remplacement de pièces sous garantie, la période de garantie est censée avoir démarré à la date d'achat de l'appareil Barbas.
6. Si une pièce spécifique est éligible au titre de la garantie mais la pièce d'origine n'est plus disponible, Barbas B.V. fait en sorte qu'une pièce alternative offrant pour le moins la même qualité soit fournie.

#### Article 3 : Exclusions de la garantie

1. La garantie relative à l'appareil Barbas perd ses effets dans les cas suivants :
  - a. l'installation ne respecte pas les instructions d'installation ou la réglementation nationale /locale ;
  - b. l'installation, la connexion ou la réparation n'a pas été confiée à un revendeur Barbas ;
  - c. l'utilisation ou la maintenance n'a pas respecté les instructions d'usage ;

- d. modification, négligence ou traitement brutal ;
- e. dommages résultant de causes externes (hors de l'appareil lui-même), ainsi la foudre, un dégât des eaux ou un incendie ;
- 2. En outre, la garantie est annulée si l'original du reçu d'achat présente une modification, une suppression ou une élimination, voire est illisible.

**Article 4 : Région de garantie**

- 1. La garantie est uniquement valide dans les pays de commercialisation des appareils Barbas via un réseau de revendeurs officiels.

**Article 5 : Période de garantie**

- 1. Cette garantie est accordée uniquement durant sa période de garantie.
- 2. Le corps de l'appareil Barbas est garanti pour une période de 10 ans contre tous les défauts inhérents à la fabrication et aux matériaux, à partir de la date d'achat.
- 3. Pour les autres pièces de l'appareil Barbas, une garantie similaire s'applique pendant deux ans à compter de la date d'achat.
- 4. Pour les pièces utilisateur - vitre, bourrelet d'étanchéité de vitre et intérieur de la chambre de combustion - une garantie similaire s'applique jusqu'à la première combustion.

**Article 6 : Responsabilité**

- 1. Une réclamation acceptée par Barbas B.V. au titre de cette garantie n'implique pas automatiquement l'acceptation par Barbas B.V. de la responsabilité envers des dommages possibles. La responsabilité de Barbas B.V. ne s'étend jamais au-delà des éléments énoncés dans ces conditions de la garantie. Toute responsabilité de Barbas B.V. pour les dommages conséquents est expressément exclue.
- 2. L'énoncé de cette disposition n'est pas valide si et dans la mesure où une disposition obligatoire l'exige.
- 3. Tous les accords conclus par Barbas B.V. sont, sauf mention contraire spécifique, effectués par écrit et dans la mesure où ils sont permis par la législation applicable, soumis aux conditions générales de vente et de livraison FME-CWM pour le secteur technologique.

Barbas B.V.

Hallenstraat 17

5531 AB Bladel

Pays-Bas

E-mail : [info@Barbas.com](mailto:info@Barbas.com)

Conservez soigneusement les documents joints : ils indiquent le numéro de série de l'appareil. Il vous sera nécessaire pour émettre une réclamation au titre de la garantie.



# **barbas .**

**Votre revendeur Barbas**

20.10.2025 - 351373 - 222-003